

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 46 (2019)
Heft: 5

Register: Grand sondage électoral : sept partis sous la loupe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grand sondage électoral: sept partis sous la loupe

Des réponses claires et concises à des questions parfois complexes: voici ce que la «Revue Suisse» a demandé aux sept principaux partis politiques du pays. Leurs prises de position doivent servir de boussole à tous ceux qui souhaitent participer aux élections fédérales du 20 octobre.



Parti Bourgeois-Démocratique (PBD)
parti du centre né en 2008 d'une scission de l'UDC. Force du parti en 2015: 4,1 %. Poids politique actuel: 7 sièges au Conseil national, 1 au Conseil des États.
www.pbd.info

Parti Démocrate-Chrétien (PDC)
parti du centre, conservateur et catholique à la base. Force du parti en 2015: 11,6 %. Poids politique actuel: 26 sièges au Conseil national, 14 au Conseil des États, 1 au Conseil fédéral.
www.pdc.ch

Le «PLR. Les Libéraux-Radicaux»
parti né de la fusion, en 2009, des partis libéral et radical. Force du parti en 2015: 16,4 %. Poids politique actuel: 33 sièges au Conseil national, 12 au Conseil des États, 2 au Conseil fédéral.
www.plr.ch

Parti vert'libéral (PVL)
parti du centre né en 2007 de l'aile droite des Verts. Force du parti en 2015: 4,6 %. Poids politique actuel: 8 sièges au Conseil national.
www.vertliberaux.ch

Les Verts
parti de gauche avec des racines dans le mouvement anti-nucléaire et dans des groupes de la société civile. Force du parti en 2015: 7,1 %. Poids politique actuel: 11 sièges au Conseil national, 1 au Conseil des États.
www.verts.ch

Union démocratique du centre (UDC)
parti de droite conservateur-nationaliste, 1^{er} en termes d'électeurs depuis 2003. Force du parti en 2015: 29,4 %. Poids politique actuel: 64 sièges au national, 5 aux États, 2 au Conseil fédéral.
www.udc.ch

Parti socialiste (PS)
seul parti de gauche au gouvernement; racines dans les mouvements ouvriers. Force du parti en 2015: 18,8 %. Poids politique actuel: 42 sièges au Conseil national, 12 au Conseil des États, 2 au Conseil fédéral.
www.sp-ps.ch/fr

L'évolution démographique a des conséquences sur le financement de la protection sociale. L'âge de la retraite actuel en Suisse – 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes – doit-il être relevé?

OUI

Outre l'augmentation de l'âge de la retraite, ce couplage à l'espérance de vie est la seule possibilité d'assurer le versement d'une rente aux générations futures.

OUI

Une harmonisation progressive permet de financer durablement le système, mais les femmes ne devraient pas en assumer les coûts. Les lacunes de cotisations dues à la maternité doivent être comblées.

OUI

Dans un premier temps, l'âge de la retraite des femmes et des hommes doit être aligné. En raison de l'évolution démographique, il faudra à long terme discuter de véritables mesures.

OUI

Il est indispensable de relever l'âge de la retraite et de le rendre plus flexible en raison de l'évolution démographique.

NON

Les femmes ont aujourd'hui de grosses lacunes de cotisation en raison de salaires plus bas et du travail de care non rémunéré. Tant que cela ne sera pas résolu, l'augmentation de l'âge de la retraite est injuste.

OUI

L'âge de la retraite de 65 ans pour les femmes et les hommes est indispensable pour assurer le financement de l'AVS.

NON

La situation des employés âgés sur le marché du travail est dramatique, avec une augmentation du chômage de longue durée et un taux d'aide sociale élevé. Les chômeurs âgés sont discriminés.

En Suisse, les coûts de la santé et les primes des caisses-maladie ne cessent d'augmenter d'une année à l'autre. Quelles sont les trois mesures les plus importantes pour contrer cette évolution?

► Renforcement de la responsabilité des patients, que ce soit par des modèles de soins intégrés ou par une augmentation efficace de la franchise et de la quote-part.

► Un frein aux coûts de la santé, comme le demande l'initiative populaire du PDC: selon ce texte, les primes ne devront pas augmenter plus vite que les salaires. Les tra-

► La solution ne réside pas dans un remède miracle mais dans la participation de tous et de nombreuses mesures, p. ex. la qualité et les coûts des prestations doivent

► Nous voulons un système de santé garantissant la prise en charge de toute la population et encourageant la responsabilité individuelle et la prévention.

► Les priorités sont de renforcer les soins de base, la prévention et la coordination. Par exemple avec une caisse maladie publique.

► Il faut renforcer la responsabilité individuelle, p. ex. en encaissant une quote-part symbolique en espèces pour tout nouveau traitement ambulatoire en cabinet médical ou

► Gestion efficace des admissions de médecins dans le domaine ambulatoire: les cantons doivent pouvoir gérer l'ouverture de cabinets médicaux selon les besoins.

► Imposition d'un financement uniformisé des traitements stationnaires et ambulatoires. Dans le système actuel, les assurés paient trop.

► Utilisation de la numérisation: les moyens de communication modernes doivent être davantage utilisés. Le dossier électronique du patient doit enfin voir le jour.

ements inutiles doivent être évités afin d'économiser des coûts sans nuire à la qualité des soins.

► Les surtraitements et surthérapies coûteux et malsains doivent être évités et les tarifs dépassés et excessivement élevés, adaptés.

► Les interventions ambulatoires doivent être encouragées et les capacités des hôpitaux réduites.

pouvoir être comparés.

► Les mauvaises incitations, qui coûtent cher, doivent être évitées, comme la concurrence dans l'équipement des hôpitaux cantonaux.

► Les patients doivent prendre conscience des coûts de leur santé. Des idées comme le compte d'épargne santé facultatif défiscalisé comme le 3^e pilier, sont intéressantes.

► Nous sommes favorables au libre choix et à la concurrence. Il faut bannir les incitations négatives par un financement uniforme des prestations stationnaires et ambulatoires; supprimer les incitations salariales pour les médecins d'hôpitaux liées à des quantités d'actes.

► Les droits des patients doivent être renforcés et les informations à ce sujet améliorées.

► Il faut promouvoir et financer davantage de projets liant judicieusement conseils, prévention, traitements et soins.

► Il reste nécessaire de corriger des primes individuelles injustes sur le plan social. Les Verts s'engagent pour des réductions sociales des primes et luttent contre les mesures d'économie.

à l'hôpital (une somme qui devrait être deux fois plus élevée à l'hôpital qu'en cabinet).

► Le catalogue des prestations obligatoires de l'assurance de base ne doit plus être étoffé à la légère, p. ex. pour la prise en charge des coûts des mesures destinées à préserver la fertilité des patients atteints de cancer.

► Baisse des prix des médicaments par l'introduction d'un système de prix de référence et de transparence concernant les coûts de la recherche de la pharma et la fixation des prix de fabrique.

► Modèles tarifaires encourageant la coopération entre les prestataires et les soins coordonnés (révision de Tarmed).

Les étrangers, même parfaitement intégrés, n'ont pratiquement aucun droit de codécision en Suisse. Cela entraîne des critiques quant au droit de vote des Suisses de l'étranger, qui peuvent participer aux décisions sans jamais avoir vécu dans ce pays. Les étrangères et les étrangers vivant depuis au moins dix ans en Suisse devraient-ils obtenir le droit de vote et d'élection?

NON	NON	Ni OUI, ni NON	OUI	OUI	NON	OUI
Le droit de vote et d'élection est un élément essentiel des droits des citoyens.	Le droit de vote doit rester lié à la citoyenneté afin de s'assurer que l'intégration sociale et politique nécessaire ait lieu.	C'est aux cantons ou aux communes de décider.	Les étrangères et étrangers devraient pouvoir participer aux décisions, au moins au niveau cantonal et communal.	Cela va de soi: qui vit ici doit pouvoir voter ici. Les Verts ont déjà lancé des initiatives en ce sens dans plusieurs cantons.	Les citoyens suisses ont des droits et des devoirs. Le droit de vote s'obtient donc après la naturalisation.	C'est un scandale et parfaitement indigne d'une démocratie qu'un quart de la population résidant en Suisse soit privée de droits politiques.

Une initiative populaire déposée cet été entend limiter les exportations de matériel de guerre. Ces exportations vers des pays en guerre ou en proie à une guerre civile doivent-elles être interdites?

OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI
Le PBD fait partie du comité d'initiative. Le Conseil fédéral ne doit plus décider seul des exportations. Un dialogue et un large soutien sont nécessaires, aussi dans l'intérêt de l'industrie sur le long terme.	Le PDC soutient l'industrie de l'armement suisse. Les dispositions actuelles suffisent et limitent fortement les exportations d'armements vers les pays en guerre ou touchés par une guerre civile.	Une interdiction générale va trop loin.	Les Vert libéraux sont membres du comité d'initiative.	Il faut une interdiction générale de toutes les exportations de matériel de guerre. La Suisse doit utiliser sa neutralité et sa tradition humanitaire pour mener une politique de paix active.	La défense nationale dépend de l'industrie de l'armement du pays et celle-ci doit avoir des possibilités d'exportations. Elle respecte d'ores et déjà des règles strictes.	La Suisse a mieux à offrir aux régions secouées par des violences que des armes. Pour sa propre sécurité, elle s'efforce aussi de résoudre les conflits par la négociation.

L'impact du trafic aérien sur le climat est important. La Suisse doit-elle prélever une taxe CO₂ sur les billets d'avion?

OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
Nous devons protéger le climat. Les grands émetteurs de gaz à effet de serre ne doivent pas pouvoir échapper à leurs responsabilités.	De nos jours, les voyages en avion ne coûtent pas assez cher. Le trafic aérien doit aussi participer aux efforts de réduction des gaz à effet de serre.	Toutefois, la taxe doit être supportable par l'économie et rétrocéder en bonne partie à la population. Le reste doit alimenter un fonds climatique en faveur des innovations.	Cela fait longtemps que nous avons déposé une intervention en ce sens au Conseil national.	Le trafic aérien doit lui aussi contribuer à la protection du climat. Tous les pays voisins de la Suisse prélevent déjà une telle taxe.	Une taxe prélevée uniquement en Suisse n'aidera pas le climat. Elle n'empêchera pas que les gens prennent l'avion. Il ne serait pas juste qu'à l'avenir, seuls les riches puissent se le permettre.	Le montant de la taxe sur les billets d'avion doit être fonction de la distance parcourue et de la classe de cabine. En outre, la taxe doit être entièrement rétrocédée à la population.



Pour les Suisses et les Suisses vivant dans les pays de l'UE, les rapports entre la Suisse et l'UE jouent un rôle essentiel. La limitation de l'immigration est-elle plus importante que le maintien des accords bilatéraux avec l'UE?

Le PBD s'oppose à ce que la Suisse adhère à l'UE. Mais cela ne change rien au fait que la Suisse est reliée aux pays de l'UE par des liens économiques et sociaux étroits. La voie bilatérale est bonne pour la Suisse, et le peuple l'a validée à plusieurs reprises. Certains traités sont bons, d'autres sont critiqués et d'autres encore doivent être révisés. Il serait cependant extrêmement dangereux de mettre en péril une solution qui a fait ses preuves et, partant, notre prospérité pour une initiative inutile visant à limiter l'immigration.

Nul autre partenaire n'a autant contribué à la prospérité de la Suisse que l'UE, qui profite elle aussi de ses liens avec notre pays. Nous voulons que la relation de la Suisse avec l'UE ne préterte ni l'une, ni l'autre. Pour le PDC, les accords bilatéraux ne sont pas négociables. Le peuple les a approuvés à maintes reprises. Se déplacer librement en Europe, y vendre nos marchandises et nos services sans entraves, échanger du savoir: nous en profitons tous, chaque jour. Le PDC a toujours soutenu la voie bilatérale avec l'UE et contré les offensives isolationnistes. Il rejette donc clairement l'initiative de l'UDC contre la libre-circulation des personnes. Mettre un terme à cette libre-circulation aurait de graves conséquences pour l'économie, la recherche et les emplois en Suisse. Tous les autres accords d'ouverture du marché ainsi que l'accord sur la recherche avec l'UE seraient caducs.

La voie bilatérale garantit un accès sur mesure au marché intérieur de l'UE, sans que nous ayons à adhérer à l'Union. Elle a apporté à la Suisse des emplois, de la croissance et de la prospérité, permettant à des centaines de milliers de citoyens de s'établir et de travailler au sein de l'UE/AELE. L'initiative contre la libre-circulation du clan conservateur et isolationniste met directement en danger ce succès. Il est important que la Suisse puisse continuer à accueillir des travailleurs hautement qualifiés venus de l'étranger. Mais le PLR prend au sérieux les inquiétudes de la population concernant l'immigration. Nous pensons qu'il faut faire face fermement aux abus et aux conséquences négatives du phénomène: il convient de lutter contre le tourisme social, de limiter le regroupement familial pour les immigrants de pays tiers et de remédier aux dysfonctionnements en matière d'asile.

Nous ne voulons pas seulement conserver la voie bilatérale, mais aussi la développer. Les Vert'libéraux sont le seul parti à s'être engagé dès le départ par conviction pour un accord-cadre.

La Suisse fait partie de l'Europe. En tant que parti européen, Les Verts s'engagent pour des rapports de bon voisinage entre la Suisse et l'UE. La voie bilatérale profite autant aux Suisses qu'aux Européens. Nous voulons que la coopération soit renforcée, en particulier dans les domaines de la formation, de la recherche et de la protection de l'environnement. Mais il est clair qu'un bon voisinage a besoin de règles du jeu fiables. Un accord-cadre avec l'UE est indispensable pour pouvoir développer la voie bilatérale. L'ouverture à l'égard de l'Europe ne pourra cependant réunir une majorité dans les urnes que si l'on n'affaiblit pas les mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes. Pour obtenir de l'UE une meilleure protection contre le dumping salarial, la Suisse doit enfin faire avancer le dossier de l'entraide fiscale et des mesures contre le dumping fiscal.

La gestion et le contrôle de l'immigration revêtent une importance capitale. Depuis l'introduction de la libre-circulation des personnes, la Suisse a accueilli plus de 1,1 million net d'immigrants. La pression sur les salaires et les emplois est perceptible, spécialement pour les personnes de plus de 50 ans. Avec son initiative, l'UDC veut donc limiter le droit à une immigration libre. Les bonnes relations commerciales mutuelles avec l'UE doivent être conservées.

Les fabuleux acquis de la libre-circulation – pouvoir travailler et s'établir dans toute l'Europe – doivent absolument être conservés. L'intégration européenne constitue le fondement de la paix et de la prospérité en Europe, et la Suisse en fait partie. En revanche, il faut éviter que des entreprises recrutent autant de personnel que possible à l'étranger. Contre la pénurie de main d'œuvre, il faut investir massivement dans la formation et rémunérer les femmes et les hommes de manière égale. Il doit aussi devenir plus facile de concilier vie de famille et travail. L'intégration au marché du travail doit être améliorée par des mesures supplémentaires de rattrapage en matière de formation des migrants et une protection accrue des plus de 50 ans. Ceci pour lutter contre la propension de l'économie à rechercher des travailleurs uniquement à l'étranger.

Le mitage du territoire modifie le paysage suisse. Faut-il renforcer la protection du paysage, par exemple par des règles plus sévères pour les constructions hors des zones à bâtrir existantes?

NON

Des mesures de lutte contre le mitage du territoire ont déjà été prises: en 2013, le peuple a accepté la loi sur l'aménagement du territoire révisée. Les cantons et les communes l'appliquent.

NON

Il convient de mieux utiliser la surface construite et de définir des zones à bâtrir raisonnables. La LAT combat efficacement le mitage et oriente le développement du milieu bâti vers l'intérieur.

OUI

La multiplication constante des exceptions en matière de constructions hors des zones à bâtrir doit cesser.

OUI

Les Vert'libéraux soutiennent une réforme en ce sens.

OUI

Les constructions hors des zones à bâtrir détruisent des terres cultivables et des habitats proches de la nature précieux pour la biodiversité.

NON

En rejetant l'initiative contre le mitage du territoire au début de l'année, le peuple a dit non à des règles plus strictes. L'immigration excessive devrait être limitée pour protéger le paysage.

OUI

Le parc immobilier hors des zones à bâtrir ne doit pas grandir encore. Il ne faut autoriser que les nouvelles constructions nécessaires à l'agriculture et limiter les possibilités de réaffectation.

Certaines espèces animales disparues sont de retour en Suisse, mais la présence du loup, du lynx et de l'ours provoque des tensions. Faut-il assouplir la protection de ces grands prédateurs?

OUI	Ni OUI, ni NON	OUI	NON	NON	OUI	NON
Si la population de grands prédateurs ne correspond pas aux moyens locaux, un assouplissement doit avoir lieu au cas par cas.	Le PDC est d'accord pour assouplir la protection des loups et des castors, mais rejette l'assouplissement de la protection du lynx.	Le PLR soutient majoritairement une adaptation ciblée des mesures de protection pour réguler la population de loups. En revanche, nous rejetons un assouplissement général des dispositions.	Les Vert'libéraux s'engageront activement pour un référendum contre un tel assouplissement.	La Confédération doit investir dans des mesures de prévention comme la protection des troupeaux, pour permettre une meilleure cohabitation avec les animaux sauvages.	La présence de certains grands prédateurs ne convient pas à un pays densément peuplé comme la Suisse.	Le PS rejette un assouplissement de la protection du lynx, du castor, du loup, etc. Nous refusons que les animaux et les oiseaux sauvages soient préventivement décimés sans avoir causé de dégâts.

Comment faire pour garantir que les Suisses et les Suisses de l'étranger puissent exercer leurs droits politiques, en particulier le droit d'élier et de voter?

Le vote électronique est nécessaire, surtout pour les Suisses de l'étranger. Pour éviter que les résultats puissent être manipulés, la sécurité du système doit cependant être garantie.	Par le biais d'une motion du conseiller aux États Filippo Lombardi, le PDC a déjà demandé que les cantons soient tenus de proposer un système de vote électronique (e-voting) à tous les électeurs suisses de l'étranger dans le cadre d'une solution fédérale.	Le vote électronique est central pour l'exercice des droits politiques des Suisses de l'étranger. Souvent, les documents de vote envoyés par courrier arrivent trop tard. Dans les cantons où l'e-voting a été testé avec succès, la participation des Suisses de l'étranger était significativement plus élevée. Le PLR a toujours été en faveur d'une telle solution. Nous prenons la sécurité au sérieux et souhaitons qu'elle passe avant la rapidité. Nous regrettons les revers techniques rencontrés par les prestataires, dont les Suisses de l'étranger font directement les frais en cette année électorale.	D'une part, il est important que le matériel d'élection et de vote soit envoyé suffisamment tôt. D'autre part, les Vert'libéraux soutiennent les solutions de vote électronique pour les Suisses de l'étranger. En raison des questions de sécurité qui se posent encore, nous refusons en revanche pour l'heure l'introduction du vote électronique pour tous.	La «Cinquième Suisse» compte 750 000 citoyens. Ce sont des ambassadeurs importants de la culture démocratique de la Suisse, qui doivent pouvoir exercer activement leurs droits politiques. Beaucoup en sont empêchés, les documents de vote étant souvent distribués trop tard, voire pas du tout, dans certains pays. Les Verts jugent la situation inacceptable. Faute d'un système de vote électronique sûr à l'heure actuelle, une solution intermédiaire d'envoi électronique doit être examinée. Elle permettrait de distribuer les documents à temps via Internet.	Les Suisses et les Suisses de l'étranger peuvent continuer d'exercer leurs droits politiques comme jusqu'à présent, c'est-à-dire en premier lieu par le vote et l'élection par courrier.	Cela fait longtemps que le PS exige l'introduction rapide d'un système de vote électronique sûr, au moins pour les Suisses de l'étranger. Les revers rencontrés en la matière sont regrettables. Comme il est probable qu'une solution ne sera pas mise en œuvre de sitôt dans tous les cantons, il faut envisager des améliorations du système actuel: envoi centralisé par la Chancellerie fédérale ou le chef-lieu du canton (comme à Zurich) au lieu de charger chaque commune de le faire; envoi des documents par voie électronique et possibilité de voter personnellement ou par courrier dans un consulat.
--	---	--	---	--	--	---

Les Suisses et les Suisses qui vivent à l'étranger n'ont pratiquement aucune chance d'être élus au Parlement. Une circonscription électorale à part améliorerait sensiblement leurs chances de réussite. Êtes-vous favorables à cette solution?

NON	NON	NON	Ni OUI, ni NON	OUI	NON	OUI
Nous estimons qu'à l'heure actuelle, les chances d'élection des Suisses et des Suisses de l'étranger ne sont pas moindres que celles de leurs concitoyens vivant dans le pays.	Les Suisses de l'étranger sont à égalité juridique avec leurs concitoyens de Suisse en termes de représentation. Il faut cependant éliminer les obstacles à l'exercice du droit de vote (e-voting).	Des quotas ou des circonscriptions réservées à certains groupes sont contraires aux structures de l'Etat helvétique et aux principes de sa démocratie.	Les Vert'libéraux n'ont pas encore pris position sur cette question.	Une représentation politique de la «Cinquième Suisse» est nécessaire pour que soient pris en compte ses intérêts et les conditions de vie particulières de ses membres.	Dans la structure fédérale de la Suisse, le rôle des cantons est très important. Ils doivent rester les circonscriptions électorales de référence lors des élections au Conseil national.	Le PS l'exige depuis longtemps. Les exemples de l'Italie, de la France, du Portugal et d'autres pays montrent qu'une telle solution est aisément réalisable.

Questions supplémentaires et réponses sur: www.revue.ch